



Commission Régionale de l'Arbitrage SAISON 2018/2019

PROCÈS-VERBAL N°6

Réunion du : Mardi 28 mai 2019.

Président : Daniel GALLETTI

Présents : Hugues DEFREL - Jean Paul DELAVEAU - Yves LE BIVIC - Jérôme N'GUYEN.

Assiste : Daniel CHABOT (C.T.R.A)

Excusés : Ahmed BOUAJAJ (Secrétaire Général) - Patrick LHERMITE (Représentant de la C.F.A) - Bernard DELORME - Jacques ELLIBINIAN - Damien GROISELLE - Fernando FERREIRA - Christophe JUNQUA - Christian POTARD

En ouverture de la réunion, Daniel GALLETTI souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse les absents. Au nom de la C.R.A, le Président présente ses sincères condoléances à la famille de Bernard DELORME (membre C.R.A).

1. Informations du Président

La Commission Fédérale des Arbitres réunie le 19 avril 2019, a décidé de créer la catégorie d'arbitres assistantes fédérales à compter du 1er juillet 2019, s'inscrivant ainsi dans la suite cohérente de promotion de l'arbitrage féminin. Ces assistantes fédérales seront désignées en D1 féminine, en compétition masculine fédérale à des fins de formation continue, tout en ayant la possibilité de concourir dans la filière masculine des assistants de l'arbitrage fédéral. A cet effet, un premier stage de détection se déroulera les 14 et 15 juin prochains au C.N.F de Clairefontaine. **BARROCAS Jennifer et SUIRE Emma participeront à ce rassemblement.**

Le stage national des Présidents de C.R.A et des C.T.R.A se déroulera du 21 au 23 juin au siège de la FFF. Daniel GALLETTI ainsi que Daniel CHABOT, en qualité de C.T.R.A, participeront à ce stage.

2. Correspondances

- ☉ Romuald BOURGOIS, Coordinateur adjoint de l'arbitrage amateur à la DTA, en date 19 mars, relatif aux Challenge Marilou DURANGER qui se déroulera du 27 au 29 mars au C.N.F de Clairefontaine. **La Commission désigne BENMAHAMMED Siham – GERBEL Audrey – GUIOSE Thaïs – FERRADJI Lilia – CHRIFI Inass – LAREDJ Lamia.**
- ☉ Alain SARS, DTA Adjoint, en date du 3 mai, relatif au stage 1^{er} degré qui se déroulera du 14 au 16 juin à Saint Raphaël (Ligue de Méditerranée). **Le dossier est transmis au C.T.R.A pour suite à donner.**

3. Résultat du concours Fédéral "épreuves terrain" saison 2018/2019

Le président présente les résultats concernant les arbitres Franciliens :

La Commission Fédérale des Arbitres a publié jeudi 25 avril 2019 les résultats de l'épreuve d'admission des candidats au titre d'arbitre fédéral des catégories Assistant Fédéral 3, Fédéral 4, Fédérale Féminine 2, Fédéral Futsal 2, et Jeune Arbitre Fédéral.

✓ **Arbitre Fédéral 4 : (arbitrage en National 2)**

16 candidats, 10 places à pourvoir.

Cyril DELL ANGELA termine 6^{ème}

Mohamed AKBAR termine 8^{ème}.

Lyes BOUKEROUI termine 10^{ème}.

✓ **Arbitre Fédéral Futsal 2 (arbitrage en D2 Futsal)**

10 candidats, 4 places à pourvoir.

Laurent CHABOT termine 2^{ème}.

Adrien CRUMOIS termine 4^{ème}.

✓ **Arbitre Fédéral Féminines 2 (arbitrage en D2 Féminine)**

4 candidates, 2 places à pourvoir.

Siham BENMAHAMMED termine major.

✓ **Jeune Arbitre de la Fédération (arbitrage U19 et U17)**

53 candidats, 38 places à pourvoir

Lukas PUZILEWICZ termine 19^{ème}.

Guillaume ROBIN termine 24^{ème}.

Thomas VENANT CABASSET (17^{ème}) au titre de la Section Sportive de Meaux.

Le Président et la Commission félicitent chaleureusement nos 9 promus et les encouragent à persévérer dans la voie d'excellence pour laquelle ils se sont engagés.

4. Section Formation.

- **Candidatures Fédérales**

- **Candidature au concours théorique d'Arbitre Fédérale Féminine 2 :**

La Section Formation désigne MME. Siham BOUDINA - Audrey GERBEL - Thaïs GUIOSE comme candidates au concours théorique d'Arbitre Fédérale Féminine 2.

- **Candidature au concours théorique d'Arbitre Fédéral Futsal 2 :**

La Section Formation désigne MM. Redouane HACHEMANE - Christian MORAR comme candidats au concours théorique d'Arbitre Fédéral Futsal 2.

- **Candidature au concours théorique de Jeune Arbitre Fédéral :**

La Section Formation désigne MM. Bilel BENSSALAH - Théo CLOIX - Igor GRADINARI come candidats au concours théorique de Jeune Arbitre Fédéral.

Florian SEROUART sera présenté au titre de la Section Sportive Filière Arbitrage de Meaux.

Les examens fédéraux se dérouleront du 31 mai au 2 juin à Marcoussis (91).

5. Jeunes Arbitres.

Conformément aux dispositions du Règlement Intérieur de la C.F.A, Guillaume DANGLADE et Henri DUTECH PEREZ- perdent leur titre de Jeune Arbitre de la Fédération.

A compter du 1^{er} Juillet 2019, la Ligue de Paris Ile de France de Football comptera **SEPT (7)** Jeunes Arbitres de la Fédération.

1^{ère} Année : Lukas PUZILEWICZ - Guillaume ROBIN - Thomas VENANT CABASSET

2^{ème} Année : Thomas BALLEREAU - Maxime BOULANGER - Yohann TIBLE

3^{ème} Année : Gabriel HENRY.

6. Finales Régionales 2018- 2019.

Le Président présente à l'ensemble des membres de la Commission les désignations des équipes arbitrales qui officieront à l'occasion des diverses finales des coupes de Paris IDF Crédit Mutuel. Celles-ci se dérouleront selon le calendrier ci-dessous :

- Finale Coupe de Paris IDF Inter-Dom Mercredi 8 mai à La Courneuve
- Finales Coupe de Paris IDF Samedi 1 et Dimanche 2 juin à Cergy Pontoise
- Finale Coupe de Paris IDF Entreprise Samedi 15 juin à Rueil Malmaison
- Finale Coupe de Paris IDF CDM Dimanche 16 juin à Rueil Malmaison
- Finale Coupe Seniors Mercredi 5 juin à St Ouen l'Aumône
- Finale Futsal Mercredi 29 mai à Paris 14^{ème}

7. Circulaire Promotions - Rétrogradations.

Conformément à l'article 4.2.1 du règlement intérieur de la Commission Régionale de l'Arbitrage "Promotions et Rétrogradations", la C.R.A, en fonction des besoins en effectif pour couvrir les rencontres dont elle en a la gestion, arrête les classements le mardi 28 mai 2019.

En l'état des connaissances des effectifs des différentes catégories à ce jour, la Commission Régionale de l'Arbitrage décide des mouvements sportifs et administratifs suivants qui ne concernent que les arbitres ayant été observés dans leur catégorie au cours de la saison selon les dispositions de son Règlement Intérieur et classés à l'issue de cette saison. Les cas particuliers des arbitres qui arrêtent leur carrière et les rétrogradations administratives sont également enregistrés dans les mouvements d'effectif.

A toutes fins utiles, la Commission rappelle les modalités définies concernant le classement des arbitres qui sont définies ci-dessous :

4.2.2. - La rétrogradation : définition et modalités de gestion

Il existe deux types de rétrogradation : la rétrogradation sportive et la rétrogradation administrative.

4.2.2.1. - La rétrogradation sportive.

La rétrogradation sportive est appliquée à, l'Arbitre Régional et/ou l'Arbitre Régional Stagiaire, qui au cours de sa saison sportive, a été classé de manière complète sur tous les critères définis à l'article 4.2 alinéa b).

4.2.2.2. - La rétrogradation administrative.

La rétrogradation administrative est appliquée à l'Arbitre Régional et/ou l'Arbitre Régional Stagiaire, qui au cours de sa saison sportive, n'a pas rassemblé l'ensemble des critères définis à l'article 4.2 alinéa b). A l'issue de l'arrêt du classement des Arbitres, la C.R.A. prend une décision pour les Arbitres n'ayant pas satisfait aux différents moyens d'évaluation. La C.R.A. arrête le nombre d'Arbitres promus et/ou rétrogradés avant les classements.

Considérant la projection de la couverture des rencontres pour la saison 2019/2020,

| Championnats | Arbitre central | Arbitre assistant n°1 | Arbitre assistant n°2 |
|--------------|-------------------------------------|------------------------------|---|
| National 2 | F.F.F | Elite Régional ou Régional 1 | Assistant Régional 1 ou Régional 1 |
| National 3 | Elite Régional | Régional 1 | Assistant Régional 1 ou Régional 2 |
| Régional 1 | Régional 1 | Régional 2 | Assistant Régional 2 ou Régional 3 |
| Régional 2 | Régional 2 | District 1 | Régional 3 ou Régional 3 Stagiaire ou Assistant stagiaire |
| Régional 3 | Régional 3 ou Régional 3 St | District | District |
| U18 | Régional 1,2,3 et Stagiaires | | |

Considérant l'ensemble de ces éléments et en fonction des données discutées en séance, la Commission arrête le nombre de promotions/rétrogradations par catégorie.

La synthèse, ci-dessous, fait état des divers mouvements par catégorie.

Après avoir pris connaissance des fins de carrières décidées par les arbitres à ce jour, la Commission Régionale d'Arbitrage décide que les effectifs cibles pour la saison 2019 / 2020 seront les suivants :

- **Elite Régional** : 15 arbitres (Obligation R.I CFA)
- **Régional 1** : 34 arbitres
- **Régional 2** : 40 arbitres
- **Régional 3** : 67 arbitres
- **Régional 3 Stagiaires** : 21 arbitres (candidatures présentées par les Districts)

- **Assistant Régional 1** : 13 arbitres
- **Assistant Régional 2** : 18 arbitres
- **Assistant Régional Stagiaire** : 5 arbitres (candidatures présentées par les Districts)

- **Jeune Arbitre Régional 1** : 18 arbitres
- **Jeune Arbitre Régional 2** : 25 arbitres
- **Jeune Arbitre Régional Stagiaires** : 21 arbitres (candidatures présentées par les Districts)

- **Futsal Régional 1** : 18 arbitres
- **Futsal Régional 2** : 16 arbitres
- **Futsal Régional 3** : 16 arbitres
- **Futsal Régional 3 Stagiaires** : 6 arbitres (candidatures présentées par les Districts)

- **Féminines Régionales** : 14 arbitres
- **Féminines Régionales Stagiaires** : 3 arbitres (candidatures présentées par les Districts)

Afin d'atteindre les différentes cibles en nombre d'arbitres par catégorie, la Commission valide les mouvements d'effectif listés ci-dessous :

- **Elite Régional : 15 arbitres (obligation R.I C.F.A)**

Sortie Effectif :

3 promotions vers la Fédération

Entrée Effectif :

3 promotions de la catégorie Régionale 1 (1 arbitre issu de la filière Aspirants et le major de chaque poule de Régional 1)

• Régional 1 : 34 arbitres**Sortie Effectif :**

3 promotions vers la catégorie Elite Régionale
4 rétrogradations en catégorie Régionale 2 (Les deux derniers de chaque poule)
1 changement de filière
1 inconnue (résultat candidature futsal: M. MORAR. Si réussite, devra arrêter le foot à 11)

Entrée Effectif :

6 promotions de la catégorie Régional 2 (les arbitres classés de la 1^{ère} place à la 6^{ème} place incluses)
3 promotions supplémentaires JAF 1 Aspirants
1 changement de filière
2 arrivées de Province en cours de saison
1 promotion de la catégorie Régional 3 (le major).

• Régional 2 : 40 arbitres**Sortie Effectif :**

6 promotions vers la catégorie Régional 1
3 promotions supplémentaires JAF1 Aspirants
10 rétrogradations sportives en catégorie Régional 3

Entrée Effectif :

4 rétrogradations sportives de la catégorie Régional 1
3 réussites concours pratique JAF
1 changement de filière (
1 promotion de la catégorie Régional 3 Stagiaire (le major en application du RI C.R.A)
10 promotions sportives de la catégorie Régional 3

• Régional 3 : 67 arbitres**Sortie Effectif :**

1 promotion vers la catégorie Régional 1 (le major)
10 promotions sportives vers la catégorie Régional 2 (les arbitres classés de la 2^{ème} place à la 11^{ème} place incluse)
1 changement de filière
2 mutations en province
10 rétrogradations sportives en District

Entrée Effectif :

10 rétrogradations sportives de la catégorie Régional 2
2 mutations de province
5 promotions de la catégorie JA Régional 1
14 arbitres de la catégorie Régional 3 Stagiaire promus en Régional 3

- **Régional 3 Stagiaire : 21 arbitres** (candidatures présentées par les Districts)

- **Assistant Régional 1 :13 arbitres**

Sortie Effectif :

1 arrêt

1 inconnue (résultat candidature futsal: M. HACHEMANE–Si réussite, devra arrêter le foot à 11)

Entrée Effectif :

1 promotion sportive de la catégorie Assistant Régional 2

1 arrivée de province

1 changement de filière

- **Assistant Régional 2 :18 arbitres**

Sortie Effectif :

1 promotion sportive vers la catégorie Assistant Régional 1

1 changement de filière

2 rétrogradations sportives en District

Entrée Effectif :

4 promotions sportives de la catégorie Assistant Stagiaire.

2 arrivées de province

1 changement de filière

- **Féminines : 14 arbitres**

Sortie Effectif :

1 promotion vers la FFF (

1 Retour district en cours de saison

1 démission

Entrée Effectif :

4 promotions de la catégorie Féminine Stagiaire vers la catégorie Féminine

- **Jeune Arbitre Régional 1 : 18 arbitres**

Sortie Effectif :

3 promotions vers la catégorie Régional 2 suite à la réussite au concours pratique JAF.
5 promotions sportives vers la catégorie Régional 3 (les 5 arbitres désignés par la Commission)
1 rétrogradation en JA Régional 2
1 mutation en province

Entrée Effectif :

5 promotions de la catégorie JA Régional 2
5 promotions de la catégorie JA régional Stagiaire
1 promotion en cours de saison
1 arrivée de province

- **Jeune Arbitre Régional 2 : 25 arbitres**

Sortie Effectif :

(Art 9.2 Règlement Intérieur de la C.R.A sur les Jeunes Arbitres Régional de 22 ans terminant dans les 5 premiers de leur classement sont promus en catégorie Régional 3 Stagiaire, les autres sont remis à la disposition de leur District). Sont concernés par cette situation les arbitres nés en 1996/1997 à savoir : PAVLOVSKI Dimitri

5 promotions vers la catégorie JA Régional 1
1 mutation en province
1 rétrogradation administrative en District
2 rétrogradations sportives en District

Entrée Effectif :

14 promotions de la catégorie JA Régional Stagiaire
2 promotions en cours de saison

- **Jeune Arbitre Régional Stagiaire : 21 arbitres (candidatures présentées par les Districts)**

- **Futsal R1 : 18 arbitres.**

Sortie Effectif :

2 promotions vers FFF
1 rétrogradation sportive vers la catégorie R2 Futsal

Entrée Effectif :

3 promotions sportives de la catégorie R2 Futsal

- **Futsal R2 : 16 arbitres.**

Sortie Effectif :

3 promotions sportives vers la catégorie R1 Futsal
1 rétrogradation sportive vers la catégorie R3 Futsal

Entrée Effectif :

1 rétrogradation sportive depuis la catégorie R1 Futsal
5 promotions sportives depuis la catégorie R3 Futsal

- **Futsal R3 : 18 arbitres**

Sortie Effectif :

5 promotions sportives vers la catégorie R2 Futsal

Entrée Effectif :

1 rétrogradation sportive de la catégorie R2 Futsal
12 promotions sportives de la catégorie R3 Stagiaire

- **Futsal R3 Stagiaire: 6 arbitres** (candidatures présentées par les Districts)

La C.R.A. rappelle à certains arbitres qui se sont retrouvés en situation d'échec au test physique lors de leur premier passage puis qui se sont mis en indisponibilité médicale pour le restant de la saison, que pour la saison prochaine (2019/2020) ils devront OBLIGATOIREMENT réussir le test physique dès le premier passage (sous peine de rétrogradation sportive immédiate). En cas de réussite, ils feront l'objet d'une observation pratique afin d'être validé ou non dans leur division.

8. Informations diverses.

Rassemblement des arbitres Elite Régional :

En vue de la saison 2019-2020, les 15 arbitres du Groupe Elite Régional, ainsi que les R1 et AAR1 seront rassemblés Samedi 29 juin afin de satisfaire aux Tests Physiques.

Validation des tests physiques pour les stagiaires régionaux 2019 / 2020 :

District 77 : tests effectués le 13 avril à Montry en présence de Yves LE BIVIC.

District 78 : tests effectués le 09 mai à Bougival en présence de Yves LE BIVIC.

District 91 : tests effectués le 12 mai à Brétigny en présence de Daniel GALLETTI

District 92 : tests effectués le 11 avril à Colombes en présence de Hugues DEFREL.

District 93 : tests effectués le 13 avril à Blanc Mesnil en présence de Christian POTARD.

District 94 : tests effectués le 12 mai à Champigny en présence de Christian POTARD

District 95 : tests effectués le 11 mai à Sarcelles en présence de Yves LE BIVIC.

La Commission rappelle les conditions d'accès au titre d'Arbitre Régional Stagiaire conformément à l'Annexe 1 du Règlement Intérieur de la C.R.A.

Les candidats, proposés par les C.D.A. au titre d'Arbitre Régional Stagiaire, doivent satisfaire aux conditions définies ci-après :

- avoir réussi le test physique décrit à l'Annexe 2 du présent Règlement avant le dépôt de candidature, ce test devant être réalisé en présence d'un membre de la C.R.A.

- être âgé de plus de 18 ans et de moins de 40 ans au 1^{er} janvier de la saison suivante, conformément à l'Annexe 8 du présent Règlement.

Aucune autre question étant abordée, et l'ordre du jour étant épuisé, **la réunion a pris fin à 19h00.**

Le Président de la C.R.A

Daniel GALLETTI

Le Secrétaire de séance

Yves LE BIVIC